

Sujet : PIERRE Michel demande : EP PEM La Seyne-Ollioules

Date : Thu, 7 Feb 2019 12:30:47 +0100

De : Michel PIERRE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

1) Le projet en enquête publique appelle les observations suivantes :

A- il est regrettable que ce projet n'ait pas été présenté publiquement à La Seyne et à Ollioules

pour une concertation préalable volontaire

B- le projet de giratoire affiche la réalisation d'un giratoire qui, sans aucun doute,

fluidifiera le trafic aux abords de la gare de La Seyne-Six-Fours

C- le projet concerne la création de deux nouvelles voies routières d'accès aux sorties n°13 et 14 de l'autoroute A50

D- sans motivation étayée par une étude de trafic

E- destruction d'une zone humide dans le vallon de Faveyrolles avec le projet routier de jonction à la sortie n°14 de l'autoroute

F- création en amont du pont-rail de bassins de rétention des eaux de pluie

G- création en aval du pont-rail d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement sur les chaussées

H- voie réservée TCSP

2) Concernant les voies de circulation routières

L'étude du CETE de 2009 dénommée "Etude CETE de circulation sur le Technopole de la Mer".

Les configurations avec BHNS 2018-1 et 2018-2 sont à considérer :

Les routes seront davantage embouteillées par hausse du trafic

même avec création de contre-allées sur la méridienne :

Le TCSP de type BHNS limité à 150 personnes ne permettra pas un report modal suffisant.

La création de routes appelle des véhicules à les emprunter

In fine, ces dispositions sont contraire à l'objectif n°1 du plan de déplacements urbains pour la diminution du trafic automobile.

>> Le raccordement à l'avenue Brun vers la sortie n°13 de l'A50 répond à un besoin de désenclavement des zones d'activités et de résidence au nord de la voie ferrée,

>>> Le raccordement vers la sortie n°14 proche de Carrefour risque d'aggraver les problèmes de circulation à la sortie de l'A50 et pose des problèmes environnementaux.

<https://www.la-seyne.fr/images/PDF/Comite-des-usagers-PDU-points-etape-3-octobre-2017.pdf>

3) Concernant la loi sur l'eau

Le projet de création de la liaison entre le giratoire et le rond-point Volkswagen détruit une des dernières zone humide du fleuve côtier Faveyrolles avec :

la perte d'une zone verte, seul couloir naturel pour que la faune passe la barrière du chemin de fer vers le Cap Sicié, forestier

le bassin aval pour retarder l'inondation sur le rond-point de la Pyrotechnie :

l'étude d'une amélioration des écoulements vers la mer par la réalisation d'un exécutoire de déversement vers la mer a t-elle été réalisée d'autant que le niveau de l'eau du bassin aval et sous le pont-rail seront partiellement sous le niveau de la mer ?

imperméabilisation des bassins amont : les fonds des réservoirs sur argile sont pratiquement imperméables, se vidant par diffusion de l'eau sur les parois.

le volume d'eau retenu par la terre est-il déduit du volume d'eau d'un bassin ?

avec deux épisodes de pluie rapprochés, les bassins seront pleins et inopérants à la deuxième pluie diluvienne !

>> Le coût économique de la liaison routière (imperméabilisation) des bassins et le coût environnemental (par destruction d'une zone humide et imperméabilisation partielle) sont-ils justifiés pour gagner quelques heures d'inondation sous le pont rail ?

4) Concernant le TCSP

Il faut rappeler que le Comité des Usagers des Déplacements a proposé une modification de tracé pour un tracé direct de la gare à Bon Rencontre Voir le compte rendu page 5 et 6 / <https://www.la-seyne.fr/images/PDF/Comite-des-usagers-PDU-points-etape-3-octobre-2017.pdf>

Ce tracé évite de traverser les terres agricoles et le vallon de Faveyrolles que le TCSP et permet de gagner du temps entre La Seyne-Six-Fours et Toulon selon la configuration.

5) Conclusion :

Pour un avis défavorable permettant , sans réaliser de voirie sur la zone humide,

de reconsidérer la nécessité ou non de bassins de rétention, écrêteurs de flux, en amont du pont rail en étudiant voire

redimensionnant l'écoulement aval du fleuve Faveyrolles, après le pont-rail

de minimiser l'imperméabilisation des sols tout en fluidisant le trafic devant la gare de La Seyne-Six-Fours

de se donner le temps d'évaluer la nécessité ou non - avec un TCSP - de

réaliser une nouvelle liaison routière vers le pôle commercial proche de la sortie n°14 de l'A50

NB : Les schémas ne sont pas téléchargés..

Profil : particulier

Nom : PIERRE

Prénom : Michel